



À DEUX MAINS

Un tremplin pour créer du lien



KIT DE DÉPLOIEMENT

SOMMAIRE

- p. 3** **Introduction**
- p. 4** **Présentation du programme À DEUX MAINS**
- p. 6** **Les étapes de mise en place du programme**
- p. 8** **Gestion et coordination du réseau**
- p. 9** **Prise en main du kit de déploiement**
- Kit de déploiement**
- p. 11** Informer sur le projet
- p. 16** Former le comité de gestion
- p. 19** Mobiliser les parrains/marraines
- p. 22** Créer les binômes jeune - parrain/marraine
- p. 26** Avancer en binôme
- p. 29** Faire vivre la communauté
- p. 32** **Les outils fournis pour la mise en place du programme**
- p. 33** Vidéo explicative du programme
- p. 34** Flyer explicatif du programme
- p. 35** Guide du binôme jeune - parrain/marraine
- p. 36** Charte d'engagement des parrains et marraines
- p. 37** Charte d'engagement des structures du réseau
- p. 38** **Conclusion et remerciements**

INTRODUCTION

Pourquoi ce kit ?

Permettre à des jeunes en situation de handicap d'évoluer vers un hébergement individuel en milieu ordinaire et de gagner en autonomie : telle est l'ambition du dispositif PéVA (Pédagogie de la Vie Autonome) développé par LADAPT Nord - IEM de Cambrai. **Comment inclure ce dispositif et les jeunes bénéficiaires sur le territoire d'accueil ?** Pour répondre à cette problématique, OZ'IRIS Santé a accompagné LADAPT grâce aux méthodes du design*.

La collaboration a abouti à la création du réseau À DEUX MAINS, un programme de parrainage soutenu par une communauté d'acteurs engagés du territoire.

Ce kit de déploiement a pour but de vous accompagner dans la mise en place du réseau À DEUX MAINS sur votre territoire.

Les recommandations et conseils proposés sont issus du travail commun LADAPT Nord - IEM et OZ'IRIS Santé, réalisé durant 1 an (avril 2019 - mai 2020), sur la ville de Cambrai. **L'ensemble a été co-construit avec plus de quarante acteurs** (jeunes en situation de handicap, familles, professionnels de LADAPT, bénévoles, habitants et structures de la ville), **dans une démarche de co-design.**

Chaque territoire ayant ses propres problématiques et spécificités, vous disposez bien sûr d'une certaine marge de manœuvre dans l'application de ces recommandations, en fonction de vos besoins et ceux de vos usagers.

Bienvenue dans le réseau À DEUX MAINS, auprès des acteurs qui œuvrent pour créer du lien !

*Ce travail a été mené dans le cadre de l'Appel à projets « Handicap et perte d'autonomie : innovation sociale par le design » de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), qui vise à faire émerger des solutions innovantes pour améliorer la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie puis d'en évaluer la pertinence.

NB : Dans ce document, les termes «jeune», «professionnel», «réfèrent» et «habitant» désignent indifféremment une personne de sexe féminin ou masculin.

À DEUX MAINS, c'est quoi ?

LADAPT s'engage dans la mise en place de la **Pédagogie de la Vie Autonome (PéVA)**, afin de mieux préparer les jeunes en situation de handicap à la vie en autonomie en milieu ordinaire. **Dans ce cadre, l'inclusion du dispositif PéVA et des jeunes sur le territoire d'accueil constitue un enjeu majeur.** Le programme À DEUX MAINS a été conçu pour y répondre.

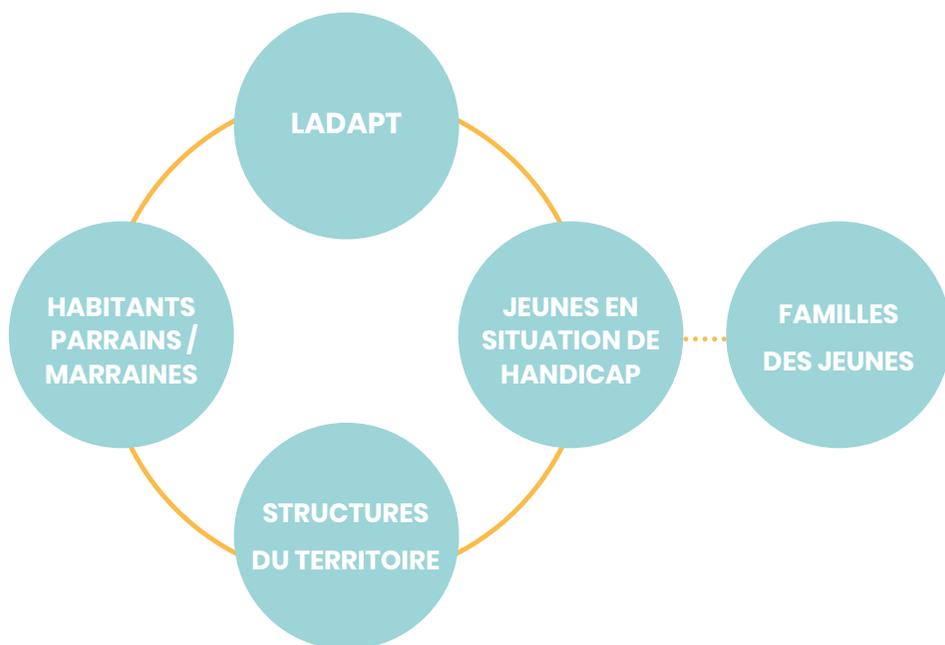
À DEUX MAINS est un réseau qui fédère et engage des acteurs du territoire pour l'inclusion des jeunes en situation de handicap.

Comment ?

- **En proposant aux citoyens de parrainer les jeunes de PéVA** à leur arrivée sur le territoire : ils les accompagnant pour les aider à mieux appréhender leur nouvel environnement social et à se familiariser avec leur quartier.
- **En impliquant les structures (associations, centres de loisirs, mairie...)** dans l'accueil des jeunes sur le territoire et dans l'animation du réseau.



Un projet, des acteurs variés



À DEUX MAINS permet :

- **D'inclure le dispositif PéVA** de LADAPT, sur le territoire d'accueil.
- **D'inclure les jeunes de PéVA** sur le territoire dans un contexte sécurisant.
- **D'aider les jeunes de PéVA à appréhender sereinement la vie en milieu ordinaire**, au contact direct des habitants.
- **D'aider les jeunes de PéVA à créer leur propre réseau** autour de chez eux.
- **De sensibiliser et fédérer les acteurs du territoire** (habitants et structures) autour de la thématique du handicap et d'ouvrir les esprits face à l'inclusion.
- **De donner de la visibilité à LADAPT** sur le territoire.

À DEUX MAINS, une communauté qui rassemble des acteurs variés :

- Professionnels de LADAPT
- Jeunes en situation de handicap
- Familles des jeunes
- Habitants du territoire
- Structures du territoire

LES ÉTAPES

de mise en place du programme

LADAPT est en charge du déploiement du programme À DEUX MAINS au niveau national.
Dans chaque entité, sa mise en place implique 6 étapes clés pour bâtir le réseau, lancer le programme de parrainage et faire vivre la communauté À DEUX MAINS.
Ces étapes sont détaillées dans les pages qui suivent.



1
**INFORMER SUR
LE PROJET**



2
**FORMER LE
COMITÉ DE GESTION**



3
**MOBILISER
LES PARRAINS/
MARRAINES**



4
**CRÉER LES
BINÔMES JEUNE -
PARRAIN/
MARRAINE**



5
**AVANCER EN
BINÔME**



6
**FAIRE VIVRE LA
COMMUNAUTÉ**

Veillez noter que la mise en place de ce réseau et le lancement du programme de parrainage doivent être effectués avant l'arrivée des jeunes dans la résidence PéVA. En effet, les jeunes doivent avoir commencé à appréhender leur nouveau quartier avant leur intégration, et les habitants doivent être préparés en amont.

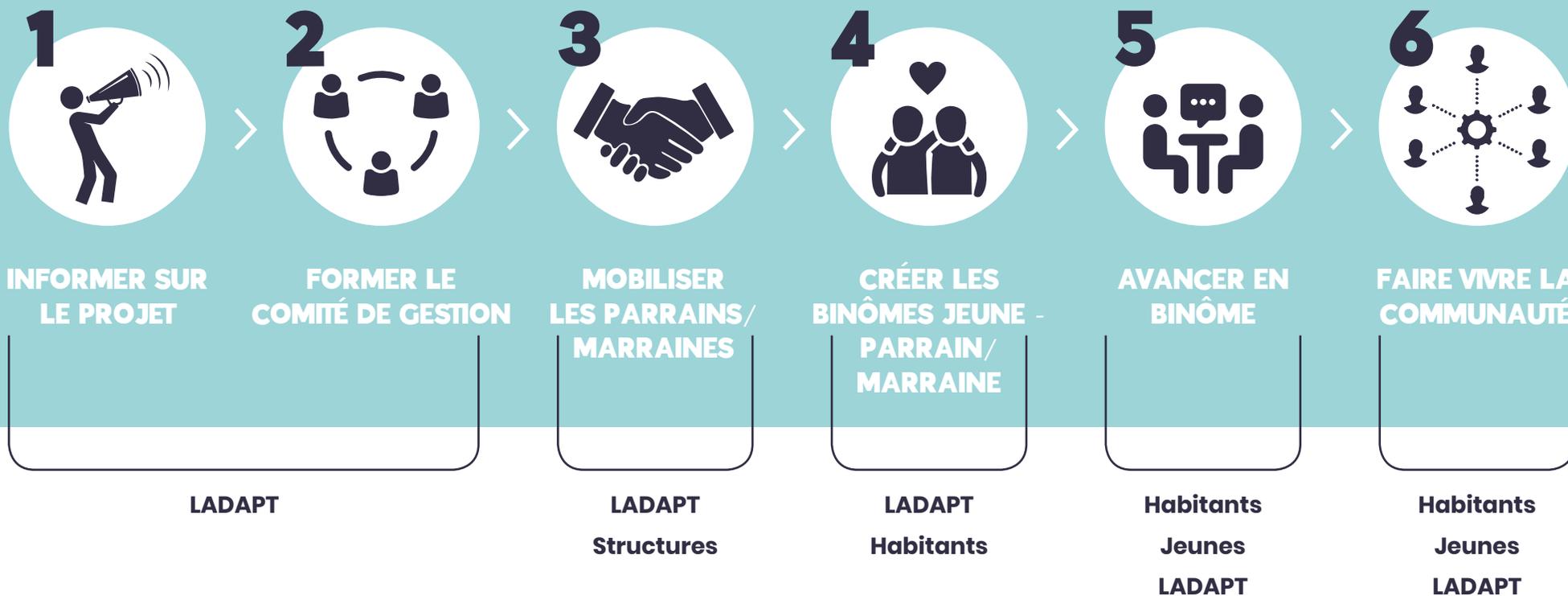
Le programme de parrainage des jeunes peut avoir lieu quelques semaines avant leur intégration à la résidence PéVA, et se poursuivre le temps nécessaire une fois sur place.

LES ÉTAPES

de mise en place du programme

La communauté À DEUX MAINS réunit des acteurs variés, qui ont chacun un rôle à jouer dans le programme.

Le schéma ci-dessous précise le rôle des différents acteurs à chaque étape de la mise en place du réseau. Ils sont aidés dans leurs missions par ce kit de déploiement, qui leur est communiqué (pour la partie qui les concerne).



La force du programme est de mobiliser un territoire autour du handicap, en favorisant la rencontre et l'échange d'acteurs variés, qui œuvrent chacun à l'animation du réseau.

Chaque typologie d'acteurs est représentée par un référent, et l'ensemble des référents constitue le comité de gestion. Ce comité a pour mission de coordonner le réseau, d'assurer sa viabilité dans le temps et de faire le lien avec les acteurs sur le terrain. Il se réunit régulièrement à un rythme à définir collectivement.

Composition du comité de gestion :

- 1 référent qui représente les **professionnels de LADAPT**
- 1 référent qui représente les **jeunes en situation de handicap de PéVA**
- 1 référent qui représente les **habitants et parrains/marraines du territoire**
- 1 référent qui représente les **structures du territoire**
- 1 référent qui représente les **bénévoles de LADAPT associés à ce projet (optionnel)**
- 1 référent qui représente les **familles des jeunes de PéVA (optionnel)**

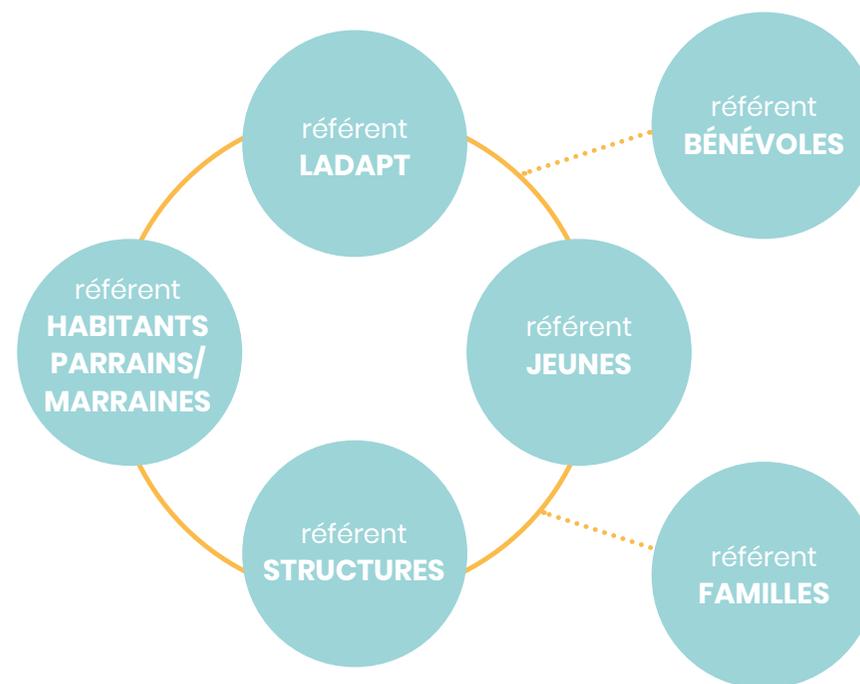
Ces référents constituent l'ADN du programme. Chacun fait entendre sa voix dans ce réseau inclusif qui mobilise l'ensemble des usagers.

Conseils



Il est fortement recommandé d'identifier, dès le lancement du projet, une personne (professionnel ou bénévole de LADAPT) qui sera en charge de coordonner le programme, notamment lors des deux premières étapes (avant la formation du comité de gestion).

Le comité de gestion du réseau



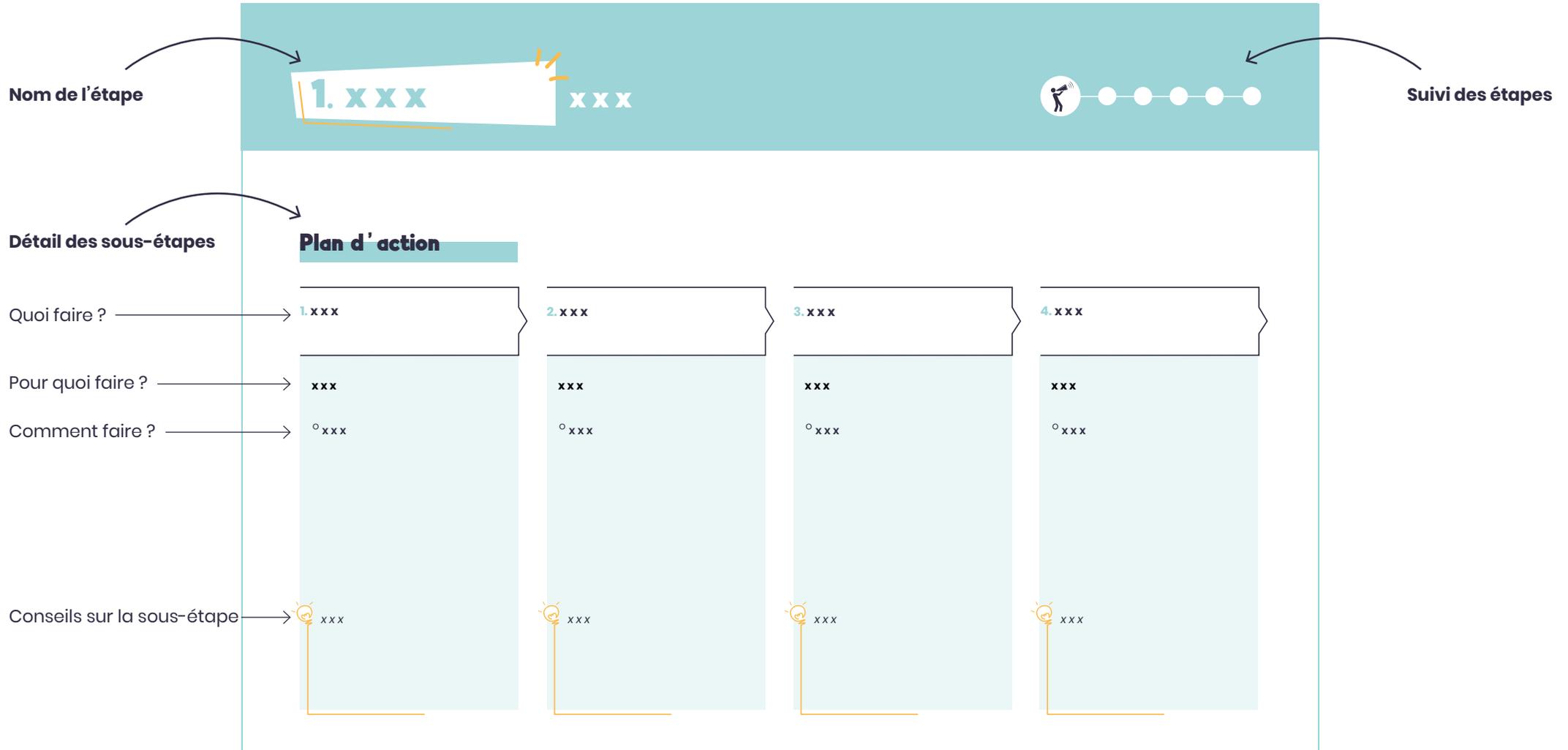
PRISE EN MAIN

du kit de déploiement



PRISE EN MAIN

du kit de déploiement





**INFORMER SUR
LE PROJET**



LADAPT

1. INFORMER sur le projet



a) Informer au sein de LADAPT

Explication

Avant d'entamer la mise en place du projet, il est nécessaire d'en **informer les principaux intéressés, à savoir les jeunes, les professionnels de LADAPT et les familles**. Pour que ce projet fonctionne, il est essentiel que **ces acteurs soient favorables à la démarche et qu'ils puissent s'appropriier les différentes missions** qui pourraient leur être confiées selon leur volonté d'implication. Avant cette étape, LADAPT doit sélectionner les jeunes qui participeront au programme PéVA, et donc au programme « À deux mains ».

Plan d'action

1. PRÉSENTER LE PROJET AUX PROFESSIONNELS DE LADAPT

2. ÉCHANGER AVEC LES PROFESSIONNELS

3. PRÉSENTER LE PROJET AUX JEUNES

4. PRÉSENTER LE PROJET AUX FAMILLES

Conseils



- **Plus tôt les professionnels, jeunes et familles prendront connaissance du projet, plus ils auront le temps de s'y préparer !**
- **Impliquer les usagers (jeunes, professionnels et familles) dans la construction du projet** : durant les éventuelles réunions d'informations sur le projet, ne pas hésiter à recueillir les souhaits des usagers afin d'adapter le déroulé du programme si besoin selon leurs envies et recommandations.
- **Les professionnels doivent être sensibilisés pour adopter une posture de responsabilisation envers les jeunes**. S'ils adoptent une posture de *nursing*, cela peut nuire à l'objectif du projet et à l'émancipation des jeunes dans leur quartier.
- **Certaines familles peuvent être craintives** face à ce projet, il sera indispensable de les **rassurer quant à la sécurité du programme et de les sensibiliser sur la posture à adopter** par la suite : laisser chaque jeune autonome dans son avancée avec son parrain/sa marraine.

1. INFORMER sur le projet



a) Informer au sein de LADAPT

Plan d'action

1. PRÉSENTER LE PROJET AUX PROFESSIONNELS DE LADAPT

Informers les professionnels et les inviter à échanger sur le sujet.

Envoyez un e-mail aux professionnels comprenant :

- la vidéo du programme (p.33),
- le flyer du programme (p.34),
- une invitation pour une réunion d'information pour échanger avec eux sur le programme.

 Vous pouvez faire le choix d'informer tous les professionnels ou seulement ceux sélectionnés pour contribuer au programme.

2. ÉCHANGER AVEC LES PROFESSIONNELS

Expliquer plus en détails le projet aux professionnels.

Organiser une réunion d'information pour :

- présenter le plan d'action (p.7),
- présenter le modèle de gestion du programme (p.8) et échanger sur les rôles qu'auront les professionnels,
- présenter le kit de déploiement.
- temps d'échanges pour répondre à toutes leurs questions.

 Vous pouvez réfléchir en amont de cette réunion aux rôles qui seront donnés aux professionnels sélectionnés.

3. PRÉSENTER LE PROJET AUX JEUNES

Informers les jeunes du programme qui leur est destiné.

Animer un moment d'échanges avec les jeunes pour :

- montrer la vidéo du programme (p.33),
- expliquer les objectifs et le déroulé du programme,
- échanger et répondre à toutes leurs questions.

 Durant cet échange, vous pouvez demander aux jeunes d'exprimer leurs ressentis, leurs envies, leurs craintes, afin qu'ils commencent à se familiariser avec le programme.

4. PRÉSENTER LE PROJET AUX FAMILLES

Informers les familles sur le programme destiné à leur enfant.

Envoyer un e-mail aux familles comprenant :

- la vidéo du programme (p.33),
- le flyer du programme (p.34),
- une proposition de réunion d'information si besoin de plus de détails.

 Les familles concernées par cette étape sont celles des jeunes sélectionnés pour participer au dispositif PÉVA.

1. INFORMER sur le projet



b) Informer le territoire

Explication

Comment parler d'inclusion sur un territoire sans impliquer ses acteurs dans le projet ? **Un gros travail de communication auprès des structures et habitants de la ville doit être mené, afin de préparer le territoire** à l'arrivée des jeunes et de mobiliser un large panel de personnes engagées dans le réseau.

À Cambrai, ce travail de mobilisation d'acteurs a été mené sur plusieurs mois, en rencontrant sur le terrain les acteurs identifiés au préalable et en tissant un lien de confiance avec chacun d'entre eux. **Plus tôt vous irez rencontrer ces acteurs, plus ils seront en confiance pour s'engager à vos côtés !**

Plan d'action

1. IDENTIFIER LES STRUCTURES DE LA VILLE

2. INFORMER LES STRUCTURES SUR LE PROJET

3. ANIMER UNE RÉUNION AVEC LES STRUCTURES INTÉRESSÉES

4. INFORMER LES HABITANTS SUR LE PROJET

Conseils



- **La prise de contact directe (de visu ou par téléphone) facilite grandement l'engagement** des structures et habitants. Cela prend du temps, mais nous vous le recommandons fortement. **Laissez-leur vos coordonnées** ou celles de la personne en charge de les engager dans la démarche, pour qu'ils puissent facilement vous recontacter.
- **Pour les structures, prioriser** celles susceptibles d'intéresser les jeunes (activités, aides du quotidien...), les structures associatives (dont l'inclusion est le coeur de métier) et celles situées à proximité du logement des jeunes.
- **Appuyez-vous sur les référents de structures fortement engagées. Au début, il vaut mieux avoir quelques structures très impliquées** plutôt qu'un grand nombre peu engagées.

1. INFORMER sur le projet



b) Informer le territoire

Plan d'action

1. IDENTIFIER LES STRUCTURES DE LA VILLE

Identifier les structures de la ville à engager dans le réseau.

Mener un travail de recherche parmi :

- les partenaires existants de LADAPT,
- d'autres structures n'ayant pas de partenariat avec LADAPT.



Cherchez parmi les centres sociaux, les centres de loisirs, les associations, les médiathèques...

2. INFORMER LES STRUCTURES SUR LE PROJET

Informez les structures sur le réseau et les invitez à s'engager.

Envoyez un e-mail aux structures comprenant :

- la vidéo du programme (p.33),
- le flyer du programme (p.34),
- une invitation à une réunion d'information pour échanger avec eux sur le programme.



Pour maximiser les chances d'engagement des structures, il est conseillé de les avoir eues au téléphone au moins une fois avant l'envoi de cet e-mail, pour leur introduire le projet.

3. ANIMER UNE RÉUNION AVEC LES STRUCTURES INTÉRESSÉES

Expliquez plus en détails le projet aux structures du territoire.

Durant cette réunion vous allez :

- montrer la vidéo du programme (p.33),
- expliquer les objectifs et le déroulé du programme,
- Expliquer le modèle de gestion du programme (p.8) et expliquer les rôles qu'ils pourraient avoir.
- faire témoigner des jeunes et des professionnels sur les objectifs du programme,
- échanger et répondre à leurs questions.



À la suite de cette réunion, recontactez chaque structure pour la revoir individuellement, l'engager dans le réseau et signer avec elle la charte d'engagement (p.37).

4. INFORMER LES HABITANTS SUR LE PROJET

Communiquez sur le projet et préparez les habitants à l'arrivée des jeunes.

Pour cela vous allez :

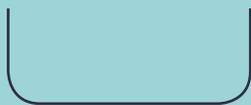
- déposer des flyers (p.34) dans les commerces locaux,
- communiquer sur le projet dans la presse locale,
- communiquer sur le projet sur les réseaux de LADAPT (facebook...) en y ajoutant la vidéo.



Si certains habitants vous contactent pour avoir plus d'informations, vous pouvez organiser une réunion d'information pour expliquer plus en détails le projet.



**FORMER LE
COMITÉ DE GESTION**



LADAPT

2. FORMER le comité de gestion



Explication

Le modèle de gestion du réseau est basé sur la répartition des missions et des responsabilités entre des acteurs variés, sous le pilotage d'un comité de gestion (voir composition du comité de gestion en page 8). Toutes les parties prenantes du réseau sont représentées dans ce comité : jeunes, professionnels de LADAPT, parrains/marraines et structures. Vous pouvez y ajouter familles et bénévoles si vous le jugez utile.

Ce modèle de gestion est indispensable afin de co-construire le programme et de faire vivre le réseau en prenant en compte les besoins de chaque acteur. C'est la force de ce programme : la voix de chaque usager compte !

Plan d'action

1. IDENTIFIER LES ACTEURS

2. ENGAGER LES ACTEURS

3. ORGANISER LA 1ÈRE RÉUNION
DU COMITÉ DE GESTION

4. ORGANISER DES RÉUNIONS
RÉGULIÈRES DU COMITÉ

Conseils



- **S'assurer de la motivation et de la disponibilité** des membres du comité sur le long terme.
- **Identifier une personne ayant le rôle de coordinateur** du réseau et du comité de gestion.
- **Créer des outils numériques communs** aux membres du comité (base de données sur les acteurs du réseau, listing des événements à venir...).
- **Animer les réunions du comité de manière collaborative** : tous les membres ont la même responsabilité, et chaque voix a la même importance. Vous pouvez définir tous ensemble les règles d'or à respecter lors des réunions du comité.

2. FORMER le comité de gestion



Plan d'action

1. IDENTIFIER LES ACTEURS

Identifier ceux qui, parmi les acteurs informés du projet, seraient moteurs pour devenir membre du comité.

Voir la page 8 de ce kit pour les typologies d'acteurs à identifier.

2. ENGAGER LES ACTEURS

Échanger individuellement avec les acteurs identifiés comme pouvant devenir membres du comité.

- Après avoir identifié différents acteurs, échangez avec eux individuellement pour vérifier leur intérêt à intégrer le comité et réfléchir avec eux sur le rôle et la mission qu'ils pourraient avoir.
- Validez ensuite la composition du comité de gestion.



Expliquez bien les rôles et missions du comité et assurez-vous de la motivation et de la disponibilité des membres.

3. ORGANISER LA 1ÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

Réunir les membres du comité, répartir les rôles et planifier la suite.

Durant cette réunion vous allez :

- présenter les membres présents,
- répartir les rôles entre les membres du comité,
- définir les prochaines étapes du programme,
- présenter et expliquer le kit de déploiement,
- rappeler les principes de ce comité : management horizontal où chacun a sa place et son avis.



Vous pouvez envoyer le kit de déploiement aux membres avant la réunion, pour qu'ils prennent le temps de le consulter et préparer leurs questions lors de la réunion.

4. ORGANISER DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES DU COMITÉ

Assurer la viabilité du réseau et du programme de parrainage.

Durant ces réunions vous allez :

- faire le point sur l'avancée du programme et s'assurer de son bon déroulement (suivi de binômes, engagement de nouveaux parrains/marraines, engagement de nouvelles structures...),
- échanger sur les points de doute éventuels des différentes parties.



Libre à vous d'organiser ces réunions selon la temporalité que vous souhaitez.



3
**MOBILISER
LES PARRAINS/
MARRAINES**



**LADAPT
Structures**

3. MOBILISER les parrains/marraines



Explication

Les parrains et marraines sont des habitants du territoire (qui ne connaissent pas forcément le milieu du handicap) qui peuvent être recherchés par :

- **Les structures du réseau** : en lançant une campagne de mobilisation auprès de leurs usagers.
- **LADAPT** (ou autre personne identifiée) : en lançant une campagne de mobilisation auprès des habitants du territoire.

Une phase de sélection sera menée par LADAPT ou le référent concerné du comité de gestion afin de s'assurer de la fiabilité et de la capacité des parrains et marraines à remplir leur rôle.

Conseils



- Nous vous livrons dans la page suivante **des propositions d'action de mobilisation, mais libre à vous d'utiliser d'autres moyens** que vous jugerez efficaces. Le simple bouche-à-oreille fonctionne aussi parfois très bien !
- **Privilégiez des habitants extérieurs au monde du handicap**, cela favorisera l'autonomie du jeune, sa confrontation au milieu ordinaire, et évitera une posture de *nursing* de la part du parrain ou de la marraine.

Plan d'action

1. MOBILISER LES USAGERS DES STRUCTURES DU RÉSEAU

2. MOBILISER LES HABITANTS DU TERRITOIRE

3. ORGANISER UNE RÉUNION D'INFORMATION

4. ORGANISER DES ÉCHANGES INDIVIDUELS AVEC LES HABITANTS INTÉRESSÉS

3. MOBILISER les parrains/marraines



Plan d'action

1. MOBILISER LES USAGERS DES STRUCTURES DU RÉSEAU

Inviter les usagers à rejoindre le programme du parrainage.

En tant que structure partenaire du réseau vous aller :

- envoyer un e-mail à vos usagers comprenant :
 - la vidéo explicative du programme (p.33),
 - le flyer explicatif du programme (p.34).
- Déposer des flyers (p.34) à l'accueil de votre structure.



Vous, référents de structures, pouvez démarcher certains de vos usagers dont vous estimerez le profil intéressant pour ce programme.

2. MOBILISER LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Afin de rechercher des parrains/marraines parmi les habitants, vous (LADAPT ou référent concerné), allez :

- déposer des flyers (p.34) dans les commerces locaux,
- diffuser le flyer (p.34) via les réseaux sociaux de LADAPT.



Vérifiez que le commerçant soit favorable au programme et puisse expliquer et motiver les habitants à s'engager ! Cela facilitera la lecture du flyer.

3. ORGANISER UNE RÉUNION D'INFORMATION

Expliquer le programme plus en détails aux personnes intéressées.

Après avoir rassemblé différents contacts intéressés via les divers canaux de diffusion, organisez une réunion où vous allez :

- présenter la vidéo explicative (p.33)
- expliquer le rôle et la mission qu'auront à remplir ces potentiels parrains/marraines,
- faire témoigner des jeunes et professionnels de LADAPT,
- favoriser l'échange, l'expression des craintes et envies des participants.



Cette réunion peut être menée à LADAPT ou dans l'une des structures partenaires du réseau.

4. ORGANISER DES ÉCHANGES INDIVIDUELS AVEC LES HABITANTS INTÉRESSÉS

Sélectionner et valider les parrains/marraines.

Les habitants intéressés sont reçus par LADAPT afin de s'assurer de :

- leur motivation,
- leur fiabilité,
- leur bienveillance,
- leur capacité à remplir leur rôle selon les critères définis dans la charte d'engagement des parrains/marraines (p.36).

LADAPT et l'habitant auront chacun un temps de réflexion à la suite de cet entretien.



Si l'habitant a été mobilisé par une structure du réseau, le référent de la structure concernée peut être présent à l'entretien.



**CRÉER LES
BINÔMES JEUNE
-PARRAIN/
MARRAINE**

**LADAPT
Habitants**

4. CRÉER les binômes jeune - parrain/marraine



Explication

La rencontre entre les jeunes et les parrains/marraines, ainsi que la création des binômes est une étape importante car elle va déterminer le bon déroulement de la suite du programme. Il est important de ne pas brûler les étapes et d'avancer progressivement afin de mettre les jeunes et les parrains/marraines en confiance.

Ces étapes correspondent à la création des binômes lors de l'arrivée des premiers jeunes dans la résidence PéVA. Pour un jeune qui arriverait seul en cours d'année, vous pouvez effectuer les mêmes étapes en y conviant des jeunes déjà parrainés pour conserver l'effet de groupe.

Plan d'action

1. ORGANISER UNE PREMIÈRE RENCONTRE EN GROUPE

2. ORGANISER UNE SECONDE ACTIVITÉ EN GROUPE

3. S'ENTREtenir INDIVIDUELLEMENT AVEC CHAQUE JEUNE ET PARRAIN/MARRAINE

4. ORGANISER UNE TROISIÈME ACTIVITÉ EN GROUPE RÉDUIT

5. ORGANISER LE PREMIER RENDEZ-VOUS DU BINÔME (ACCOMPAGNÉ)

6. ORGANISER UNE RENCONTRE AVEC LA FAMILLE : LANCEMENT OFFICIEL DU PARRAINAGE

7. ORGANISER LE PREMIER RENDEZ-VOUS DU BINÔME (SEUL)

Conseils



◦ Nous vous proposons ci-après un nombre minimum de rencontres et d'échanges à mener entre les jeunes et les parrains/marraines avant de lancer le programme de parrainage, mais **libre à vous d'ajouter des étapes ou rencontres selon le degré de confiance des jeunes et des parrains/marraines. En tout cas, il est essentiel de ne pas se précipiter en sautant des étapes. Si le jeune n'est pas en confiance, il n'adhérera pas au programme.**

◦ Les jeunes et les parrains/marraines seront probablement timides et réservés au départ. À **vous d'animer les rencontres en favorisant la convivialité et les échanges.** Il faut du temps pour s'approprier, c'est normal !

4. CRÉER les binômes jeune - parrain/marraine



Plan d'action

1. ORGANISER UNE PREMIÈRE RENCONTRE EN GROUPE

Se faire rencontrer les jeunes et les parrains/marraine lors d'un moment convivial.

Pour ce moment vous pouvez :

- faire se présenter les jeunes et les parrains/marraines,
- faire témoigner les jeunes sur leur quotidien et projet de vie,
- faire témoigner des familles sur le handicap,
- faire expliquer la PéVA par un professionnel,
- convier des bénévoles de LADAPT pour sensibiliser les parrains/marraines au handicap.

- *Conviez au maximum 5 jeunes et 5 parrains/marraines, pour favoriser les échanges et la proximité.*
- *Organisez la rencontre à LADAPT pour rassurer les jeunes et faire découvrir le centre aux parrains/marraines*

2. ORGANISER UNE SECONDE ACTIVITÉ EN GROUPE

Mieux se connaître et tisser des liens lors d'un moment convivial.

Le même groupe de jeunes et de parrains/marraines (qu'à l'étape 1) se retrouve autour d'une activité :

- Atelier culinaire ou créatif, activité sportive...
- Favoriser l'échange entre les parrains/marraines et les jeunes.
- Organiser la rencontre hors de LADAPT pour habituer progressivement les jeunes à sortir (dans l'une des structures du réseau par exemple).

- *Demandez aux jeunes et parrains/marraines quelle activité ils aimeraient faire, le but est de passer un moment agréable !*
- *Conviez un professionnel de LADAPT ou bénévole pour rassurer les jeunes, sans s'imposer !*

3. S'ENTREtenir INDIVIDUELLEMENT AVEC CHAQUE JEUNE ET PARRAIN/MARRAINE

Créer les binômes.

À la suite des deux premières rencontres, entretenez-vous individuellement avec chaque jeune et chaque parrain/marraine pour leur demander leur souhait de binôme selon leurs affinités.

Ces choix ne sont pas définitifs, ils pourront être confirmés lors d'une troisième rencontre.

- *Demandez à chacun de choisir 2 ou 3 noms (les classer par ordre de préférence) pour s'assurer que tous ne fassent pas le même choix.*

4. ORGANISER UNE TROISIÈME ACTIVITÉ EN GROUPE RÉDUIT

Confirmer les choix des binômes et créer un lien de confiance.

À la suite des choix faits par chaque jeune et parrain/marraine vous allez :

- créer les binômes selon les choix,
- organiser une activité en groupe réduit (en regroupant 2 ou 3 binômes) pour s'assurer que les binômes fonctionnent bien et pour mettre en confiance les jeunes avant qu'ils ne se lancent seuls,
- organiser l'activité en dehors de LADAPT.

- *Conviez un professionnel de LADAPT ou bénévole pour rassurer les jeunes, sans s'imposer !*
- *Faites choisir l'activité par les jeunes et les parrains/marraines.*

4. CRÉER les binômes jeune - parrain / marraine



Plan d'action

5. ORGANISER LE PREMIER RENDEZ-VOUS DU BINÔME (ACCOMPAGNÉ)

Apprendre à se connaître et échanger sur la suite du parrainage.

Pour ce moment vous allez :

- convier le professionnel de LADAPT qui sera référent du binôme pour rassurer le jeune,
- aller à l'extérieur de LADAPT (dans un café du quartier par exemple),
- échanger les coordonnées entre le jeune et le parrain/la marraine pour qu'ils soient autonomes dans leurs échanges par la suite.

Le professionnel référent du binôme peut animer l'échange avec des sujets (volontés de chacun pour la suite, craintes, centres d'intérêt...). Cette posture d'animateur doit être travaillée en amont par le professionnel.

6. ORGANISER UNE RENCONTRE AVEC LA FAMILLE : LANCEMENT OFFICIEL DU PARRAINAGE

Rendez-vous entre le binôme, la famille et le professionnel référent du binôme pour lancer officiellement le parrainage.

Durant ce rendez-vous vous allez :

- remettre aux 4 parties le guide du binôme (p.35) et le parcourir ensemble,
- faire signer à chacun les règles d'or incluses dans le guide (le binôme complètera seul à l'étape suivante ses objectifs),
- faire signer au parrain/à la marraine la charte d'engagement (p.36).

Comme il s'agit de la première rencontre entre la famille et le parrain/la marraine, vous pouvez en amont communiquer à la famille quelques informations sur le parrain/la marraine pour qu'elle soit rassurée avant cette réunion.

7. ORGANISER LE PREMIER RENDEZ-VOUS DU BINÔME (SEUL)

Le jeune et le parrain/la marraine se voient seuls pour la première fois. Ils définissent ensemble leurs objectifs et leur fonctionnement. Le parrainage a démarré !

Durant ce moment le binôme va :

- se retrouver à l'extérieur (dans un café par exemple),
- réfléchir à son fonctionnement (rythme des rencontres, moyens de contact...),
- compléter le guide du binôme (p.35) (objectifs, règles d'or...) qui leur a été remis à l'étape précédente.

Le professionnel référent du binôme peut, après ce moment, vérifier si les objectifs inscrits dans le carnet du binôme sont en accord avec les besoins et le projet de vie du jeune.



**AVANCER EN
BINÔME**



**Habitants
Jeunes
LADAPT**

5. AVANCER en binôme



Explication

Une fois le binôme validé, le programme de parrainage est lancé ! **La fréquence des rencontres et le contenu du programme est géré par le binôme** qui agit en autonomie. Le binôme sera suivi «de loin» par un professionnel de LADAPT référent du binôme. Mais l'intérêt du programme étant de **développer l'empowerment** (capacité d'agir) du jeune et sa liberté d'agir comme bon lui semble, **le binôme est libre de partager ou non le contenu de ses rencontres avec le professionnel.**

Conseils



- **Vous, binôme, êtes libre de vous organiser comme vous le souhaitez** : planifier les rencontres en avance, se voir toutes les semaines ou moins, être joignable par téléphone si besoin... selon les envies du parrain/de la marraine et du jeune.
- Tout au long de l'accompagnement du jeune par le parrain/la marraine, **les objectifs du guide du binôme pourront évoluer et être challengés, afin que le jeune puisse gagner progressivement en autonomie** dans sa vie quotidienne dans son quartier.

Plan d'action

1. SE VOIR RÉGULIÈREMENT EN AUTONOMIE

2. ÊTRE ACCUEILLI PAR LES STRUCTURES PARTENAIRES DU RÉSEAU

3. ÊTRE SUIVI DE LOIN PAR LE PROFESSIONNEL RÉFÉRENT

4. À TERME POUR LE JEUNE : SE DÉTACHER DU BINÔME ET PRENDRE SON AUTONOMIE

5. AVANCER en binôme



Plan d'action

1. SE VOIR RÉGULIÈREMENT EN AUTONOMIE

Aider le jeune à découvrir la ville, le milieu ordinaire et à se créer son écosystème.

Lors des rencontres vous pouvez :

- vous promener en ville,
- découvrir les commerces,
- découvrir les structures et activités proposées,
- échanger sur des sujets variés,
- aider le jeune sur des besoins spécifiques dans la ville (courses ou autre demande de sa part),
- rencontrer des habitants du quartier



Référez-vous au guide du binôme (p.35) pour trouver des activités à effectuer ou avancer selon les objectifs fixés au départ.

2. ÊTRE ACCUEILLI PAR LES STRUCTURES PARTENAIRES DU RÉSEAU

Découvrir les services et activités proposés dans le quartier.

Certaines structures du réseau se sont engagées à accueillir les binômes pour une visite et expliquer leur service activité. Par exemple : centre social ou de loisirs, médiathèque, mairie, centre d'aide administrative... L'objectif pour les jeunes est de rencontrer les habitants du quartier et de nouveaux lieux pour ensuite y revenir seuls et se créer leur réseau en autonomie.



Prendre contact avec le référent des structures du comité de gestion ou le professionnel de LADAPT référent du binôme pour accéder à la liste des structures partenaires et prendre contact avec les structures de votre choix.

3. ÊTRE SUIVI DE LOIN PAR LE PROFESSIONNEL RÉFÉRENT

S'assurer du bon fonctionnement du binôme et de l'atteinte des objectifs fixés.

Pas de compte-rendu détaillé des rencontres du binôme, mais des échanges réguliers sur :

- l'organisation du binôme (quel rythme ont-ils mis en place ?),
- le fonctionnement du binôme (chacun est-il satisfait ?),
- les structures visitées,
- le développement du réseau du jeune et son inclusion.



Libre au binôme et au référent de convenir du rythme des échanges. Ce rythme peut être fixé lors du 1er rendez-vous du binôme avec le professionnel (étape précédente).

4. À TERME POUR LE JEUNE : SE DÉTACHER DU BINÔME ET PRENDRE SON AUTONOMIE

Permettre au jeune de prendre son envol, progressivement et en confiance.

Afin de ne pas rendre le jeune dépendant de son parrain/sa marraine, il faudra progressivement :

- échanger avec le jeune sur sa capacité à poursuivre seul,
- espacer les rencontres,
- convenir du fonctionnement pour la suite (resterez-vous en contact ?),
- vérifier avec le professionnel référent l'atteinte des objectifs et les faire évoluer selon l'avancée.



◦ Attention à la rupture brutale, qui pourrait atteindre affectivement le jeune.
◦ La durée de l'accompagnement est fixée selon les besoins et souhaits du jeune.

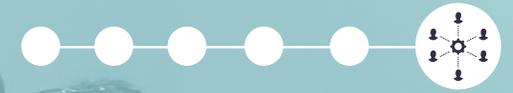


**FAIRE VIVRE LA
COMMUNAUTÉ**



**Habitants
Jeunes
LADAPT**

6. FAIRE VIVRE la communauté



Explication

Le réseau « À deux mains » est composé d'acteurs variés, faisant tous partie de la même communauté. Cette dernière doit pouvoir vivre, être active, et favoriser l'échange entre ses acteurs. Vous trouverez ci-dessous trois grands types d'interactions possibles. A vous de gérer leur fréquence, selon les attentes de chacun.

Conseils



◦ Une communauté peut rapidement perdre sa vitalité si on ne l'entretient pas. **Nous vous conseillons notamment de demander à chaque référent du comité de gestion d'animer les échanges au sein du groupe d'acteurs qu'il représente** (voir composition du comité de gestion en page 8).

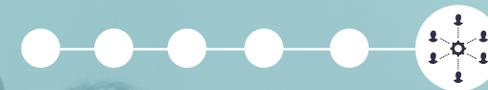
Plan d'action

**1. ÉCHANGER ENTRE PARRAINS/
MARRAINES DU RÉSEAU**

**2. ÉCHANGER ENTRE JEUNES
DU RÉSEAU**

**3. ORGANISER DES RENCONTRES
DE LA COMMUNAUTÉ DU RÉSEAU**

6. FAIRE VIVRE la communauté



Plan d'action

1. ÉCHANGER ENTRE PARRAINS/MARRAINES DU RÉSEAU

Se conseiller et s'entraider sur son rôle de parrain/marraine.

Pour favoriser l'échange entre les parrains/marraines vous pouvez :

- partager leurs coordonnées (avec leur accord) pour qu'ils puissent se contacter de façon autonome,
- organiser des « rencontres des parrains/marraines » régulières pour qu'ils puissent échanger sur leurs expériences (groupe de parole),
- proposer aux parrains/marraines expérimenté(e)s de devenir tuteurs de nouveaux parrains/marraines pour les aider dans leurs débuts avec un jeune.

2. ÉCHANGER ENTRE JEUNES DU RÉSEAU

Se conseiller et échanger sur ses apprentissages.

Pour favoriser l'échange entre les jeunes vous pouvez :

- organiser des « rencontres des jeunes » régulières pour qu'ils puissent échanger sur leurs expériences (groupe de parole),
- proposer aux jeunes qui ont déjà été parrainés de parrainer à leur tour un futur jeune de PéVA (valorisant pour les deux).



Un professionnel de LADAPT (ou autre membre du réseau) peut animer les « rencontres des jeunes » pour favoriser les échanges. Il doit permettre aux jeunes de s'exprimer, sans s'imposer.

3. ORGANISER DES RENCONTRES DE LA COMMUNAUTÉ DU RÉSEAU

Favoriser le lien entre les acteurs et la vitalité de la communauté.

Pour permettre aux acteurs du réseau de se rencontrer et d'échanger, vous pouvez organiser annuellement (ou plus) un événement qui les rassemble tous, avec des témoignages de binômes, structures, etc.



Les structures partenaires du réseau peuvent accueillir à tour de rôle ces rencontres. Cela permettra à chacun de découvrir les structures du territoire.

Afin de faciliter la mise en place du programme, nous mettons à votre disposition divers outils qui vous permettront de communiquer et cadrer la démarche.

Quels outils ?

- p. 33** Vidéo explicative du programme À DEUX MAINS
- p. 34** Flyer explicatif du programme À DEUX MAINS
- p. 35** Guide du binôme jeune - parrain/marraine
- p. 36** Charte d'engagement des parrains et marraines
- p. 37** Charte d'engagement des structures du réseau

Quel usage ?

La vidéo explicative du programme permet de le **présenter au sein de LADAPT** (professionnels, jeunes, familles) et de **communiquer sur ce programme auprès des acteurs du territoire** (structures et habitants).

Elle peut être diffusée :

- Dans des e-mails d'information sur le programme.
- Lors des réunions d'information sur le programme.
- Dans les médias numériques locaux (presse).
- Sur les réseaux sociaux de LADAPT (facebook...).

Indications pratiques



Cette vidéo est disponible :

- en format mp4,
- sur Youtube en cliquant si le visuel ci-contre.



Quel usage ?

Le flyer explicatif du programme est plus particulièrement destiné à **l'information des habitants et structures du territoire**, notamment durant la **phase de mobilisation des parrains/marraines**.

Il peut être diffusé :

- Dans les commerces locaux.
- Dans des e-mails d'information sur le projet
- À l'accueil des structures partenaires.

Indications pratiques



Ce flyer (format A5) est disponible :

- en format imprimable (impression à réaliser chez un imprimeur), pour distribution «physique»,
- en format numérique, pour envoi par e-mail.

recto



verso



Ici, vous pouvez écrire les coordonnées de la personne du réseau à contacter (possibilité d'écrire à l'ordinateur, le fichier fourni est interactif)

Quel usage ?

Ce guide est remis au jeune et au parrain/à la marraine lors du rendez-vous de lancement officiel du parrainage (p. 25).

Il permet au jeune et au parrain/à la marraine de **définir ensemble leurs objectifs, envies et règles de fonctionnement (règles d'or)** à respecter tout au long de leur parcours commun.

Un exemplaire de ce guide est également remis à la famille/responsable légal et au professionnel de LADAPT référent du binôme lors de ce rendez-vous. **Chacun signe les règles d'or qui le concernent.**

Le binôme prendra le temps de compléter ultérieurement les autres parties du guide.

Indications pratiques



Ce guide vous est proposé sous deux formats d'impression :

- **impression chez un imprimeur (fortement recommandé) :** document en 3 volets repliables, format A5 une fois plié, sur papier épais (150 g minimum) pour une meilleure tenue dans le temps.
- **impression au bureau :** document de 3 pages, format A4.

recto

Les règles d'or

Pour vous professionnel de LADAPT

- Laissez au binôme jeune - parrain/marraine l'autonomie dans ses rencontres et actions : ne pas interférer dans la relation sauf sur demande du binôme.
- Assurez-vous du bon accompagnement : garder un œil à distance sur le binôme pour s'assurer de la régularité et du bon déroulement du suivi.
- Assurez-vous de la cohérence des actions du binôme avec les objectifs du projet de vie du/de la jeune.
- Soyez disponible pour un rendez-vous si besoin, sur demande du binôme.

Je soussigné(e)..... (signature)
m'engage à respecter les règles ci-dessus.

Pour vous famille/responsable légal

- Laissez au binôme l'autonomie dans ses rencontres et actions : ne pas interférer dans la relation sauf sur demande du binôme.
- Laissez le/la jeune être maître de son accompagnement : ne lui demandez plus de retour sur toutes ses rencontres et actions menées.
- En cas de doute, faites remonter à un professionnel de LADAPT tout élément que vous jugerez nécessaire (information, sécurité...)
- Ayez confiance en la capacité d'agir du/de la jeune, la capacité d'accompagnement du parrain/de la marraine et le suivi de LADAPT.

Je soussigné(e)..... (signature)
m'engage à respecter les règles ci-dessus.

À DEUX MAINS c'est quoi ?

À DEUX MAINS est un réseau permettant de tisser des liens entre le milieu du handicap et le milieu ordinaire. Comment ? En mobilisant des structures et habitants d'un territoire pour accompagner des jeunes en situation de handicap dans leur inclusion sur ce même territoire. Permettre à chaque jeune de découvrir son quartier, fréquenter les structures de la ville, trouver des activités et être accompagné par un habitant engagé : telles sont les missions de cette communauté qui est un tremplin pour créer du lien ! Les binômes jeune - parrain/marraine sont constitués par affinités, ils avancent à leur rythme pour un accompagnement et une inclusion sur mesure selon les envies des jeunes.

Coordonnées

Noter ici les coordonnées des personnes concernées (prénom, nom, numéro de téléphone, adresse e-mail) :

• Parrain/marraine.....

• Jeune.....

• Famille ou responsable légal.....

• Professionnel de LADAPT.....

OZIFIS, LADAPT, CNSA

A DEUX MAINS
Un tremplin pour créer du lien

LE GUIDE DU BINÔME

A vous, jeune et parrain ou marraine : ce guide vous est destiné pour définir ensemble ce que vous souhaitez faire tout au long de l'accompagnement.

verso

Quel faire en binôme ?

Vous, jeune et parrain/marraine, complétez ensemble vos objectifs et les actions que vous souhaitez mener :

- cochez les actions proposées que vous souhaitez effectuer,
- écrivez celles que vous souhaitez ajouter (visite d'une structure en particulier, accès à un sport spécifique...)

Découvrir et connaître le quartier, la ville et les lieux d'intérêt du quotidien.

Visiter des lieux et structures susceptibles d'intéresser le/la jeune.

Favoriser la création de réseaux (ressau) du/de la jeune.

Aider le/la jeune dans les difficultés exprimées (administratives, orientation...)

Simplement passer du temps ensemble pour échanger, se promener et faire ce que bon vous semble !

Les règles d'or

Pour vous, binôme

Vous, jeune et parrain/marraine complétez ensemble les règles d'or à respecter entre vous, afin que le parrainage se déroule de façon optimale, tout en respectant les volontés de chacun (arriver à l'heure, ne pas aborder tel ou tel sujet...).

- ✓ Gérez ensemble la fréquence des rencontres et les activités réalisées.
- ✓ Soyez à l'écoute l'un de l'autre.
- ✓ Faites remonter à des personnes de LADAPT toute information jugée utile.
- ✓ Fréquentez et découvrez des lieux variés de la ville.

Pour vous, parrain

- ✓ Gardez une juste distance avec le/la jeune pour éviter toute rupture brutale ou torse du parrainage.
- ✓ Vous êtes un(e) accompagnant(e), ne prenez pas le rôle d'un parent !
- ✓ Considérez le jeune comme responsable et adulte, ne l'infantilisez pas.
- ✓ Soyez à l'écoute du jeune et agissez selon ses envies et ses choix : développez sa capacité d'agir et de s'exprimer.
- ✓ En cas de doute, faites remonter à un professionnel de LADAPT ou au référent de votre structure tout élément que vous jugerez utile.

Pour vous, jeune

- ✓ Soyez force de proposition dans les rencontres et activités avec votre parrain/marraine.
- ✓ Sachez demander de l'aide et exprimer vos besoins à votre parrain/marraine.
- ✓ Soyez autonome pour faire appel au parrain/la marraine lorsque vous en avez besoin.
- ✓ En cas de doute, faites remonter à un professionnel de LADAPT tout élément que vous jugerez nécessaire (information, sécurité...)
- ✓ Être à l'écoute des conseils et recommandations du parrain/de la marraine.

Les deux membres du binôme, jeune et parrain/marraine, s'engagent à respecter les règles d'or exprimées ci-avant.

(signature)

Quel usage ?

La charte des parrains et marraines permet de poser par écrit leur engagement au sein du réseau et dans l'accompagnement d'un jeune.

Cette charte d'engagement est signée par le parrain/la marraine lors du rendez-vous de lancement officiel du parrainage (p.25).

Le parrain/la marraine garde un exemplaire de cette charte signée, un second exemplaire est conservé par le professionnel de LADAPT.

Indications pratiques



Cette charte vous est proposée sous deux formats :

- o format PDF.
- o format word : modifiable selon vos besoins.


CHARTe D'ENGAGEMENT
PARRAIN/MARRAINE

À DEUX MAINS est un programme de parrainage soutenu par un réseau d'acteurs engagés du territoire pour faciliter l'inclusion de jeunes en situation de handicap.
Permettre à ces jeunes de découvrir leur quartier, fréquenter les structures de la ville, trouver des activités en étant accompagnés par un habitant engagé : telles sont les missions de la communauté À DEUX MAINS, un véritable tremplin pour créer du lien !
Les binômes jeune - parrain/marraine sont constitués par affinités et avancent à leur rythme pour un accompagnement et une inclusion sur mesure selon les envies des jeunes.

Je soussigné(e) (prénom/nom du parrain ou de la marraine) m'engage
par la présente, au sein du réseau À DEUX MAINS, à devenir parrain/marraine de
(prénom/nom du ou de la jeune)..... et à respecter les points suivants :

- Accompagner le jeune dans la découverte et l'appropriation de la ville et de ses acteurs selon ses volontés et objectifs.
(Ex : découvrir des activités qui l'intéressent, identifier les commerces de proximité...)
- Faciliter son inclusion sur le territoire en milieu ordinaire.
- Tenir informée la personne référente du binôme jeune - parrain/marraine de toute information pouvant relever de la sécurité du/de la jeune.
- Tenir informée la personne référente du binôme jeune - parrain/marraine si, pour une quelconque raison, je dois mettre fin au parrainage, afin de le faire progressivement, pour préserver le bien-être du/de la jeune.
- Participer dans la mesure du possible aux réunions et/ou échanges du réseau auxquels je serai convié(e).
- Autre :

Fait à

Le

Signature

Un projet à l'initiative de   

Quel usage ?

La charte des structures permet de poser par écrit leur engagement au sein du réseau et de choisir leur(s) mission(s) selon leurs souhaits et possibilités.

Deux exemplaires sont remplis et signés par la structure : l'un est destiné à la structure, l'autre au coordinateur du réseau ou au référent «structures» du comité de gestion.

Indications pratiques



Cette charte vous est proposée sous deux formats :

- format PDF.
- format word : modifiable selon vos besoins.



CHARTRE D'ENGAGEMENT
STRUCTURE PARTENAIRE

À DEUX MAINS est un programme de parrainage soutenu par un réseau d'acteurs engagés du territoire pour faciliter l'inclusion de jeunes en situation de handicap.
Permettre à ces jeunes de découvrir leur quartier, fréquenter les structures de la ville, trouver des activités en étant accompagnés par un habitant engagé : telles sont les missions de la communauté À DEUX MAINS, un véritable tremplin pour créer du lien !

Je soussigné(e) (*prénom/nom*).....
représentant la structure (*nom de la structure*).....
m'engage à remplir les missions suivantes au sein du réseau À DEUX MAINS (cocher les mentions choisies) :

Faire visiter la structure que je représente aux jeunes en situation de handicap membres du réseau, afin de leur présenter les lieux, les activités proposées, le fonctionnement, les usagers...

Accueillir dans la structure que je représente les jeunes en situation de handicap membres du réseau, afin qu'ils puissent participer/avoir accès quand ils le souhaitent aux activités proposées.

Diffuser, auprès des usagers de la structure que je représente, la campagne de mobilisation des parrains/marraines pour les jeunes en situation de handicap membres du réseau (e-mail d'information, flyers...) et prendre part à la sélection des parrains/marraines avec LADAPT.

Me rendre disponible pour assister aux réunions des acteurs du réseau auxquelles je serai convié(e) (rythme à définir avec les acteurs du projet).

Me rendre disponible pour suivre si nécessaire le binôme jeune - parrain/marraine s'il est constitué de l'un des usagers de la structure que je représente (être un contact en cas de besoin ou relayer des informations jugées utiles au professionnel de LADAPT référent du binôme).

Autre :

Fait à

Le

Signature

Un projet à l'initiative de



CONCLUSION

Le programme À DEUX MAINS est le fruit d'un travail commun entre LADAPT Nord - IEM de Cambrai, les designers d'OZ'IRIS Santé, la CNSA et plus de quarante acteurs variés, sur une période d'un an.

À DEUX MAINS permet à chaque territoire d'inclure le dispositif PéVA et les jeunes qui en sont bénéficiaires dans un contexte sécurisant, en aidant ces jeunes à se créer leur propre réseau et en fédérant les acteurs du territoire autour de la thématique du handicap.

La réussite de ce projet repose notamment sur une forte capacité à collaborer entre les différents usagers : jeunes en situation de handicap, familles, professionnels de LADAPT, bénévoles, habitants et structures de la ville. Les méthodes d'innovation du design nous ont permis d'aboutir à une solution répondant aux besoins de tous.

Nous vous passons maintenant le relais et les clés pour mettre en place ce programme sur votre territoire. Nous vous invitons à le poursuivre dans cette même direction : en vous entourant de toutes les parties prenantes du projet, en étant à l'écoute de leurs besoins et enjeux, et en leur permettant de faire entendre leur voix. L'inclusion commence ainsi !

Déployer le programme À DEUX MAINS au niveau national, dans d'autres territoires que Cambrai contribue à sensibiliser et à faire changer les regards et les postures des citoyens face au handicap, pour une société bienveillante et inclusive.

À vous, nouvel acteur du réseau À DEUX MAINS, nous souhaitons le meilleur dans le déploiement de ce projet humain et ambitieux, à la hauteur de la joie et de l'énergie que vos jeunes, familles et professionnels nous ont apportées !



Un projet humain et collaboratif

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans l'aide et la participation active des personnes citées ci-dessous, que nous remercions chaleureusement pour leur implication et leur engagement à nos côtés.

Jeunes de LADAPT :

Youcef L, Shana L, Dylan B, Lohan C, Mateo M, Océane M, Maxence R, Lucas P, Sofiane H, Rémi P.

Anciens résidents de LADAPT :

Julie B, Lady S, Nicolas D, Kévin H.

Professionnels de LADAPT :

Delphine D, David L, Frédérique L, Valérie L, Stéphanie M, Vanessa B, Célia D, Mathieu D, Charlotte V, Antoine C, Frédéric L, Audrey S, Nadia M, Gaylord G, Michel T, Estelle S, Brigitte M.

Familles :

Serge D, Philippe G, Laurence L, Christelle R, Delphine L, Murielle P.

Acteurs locaux et partenaires :

Isabelle D, Christelle W, Jean-Louis D, Nicolas L, Françoise D, Marie G, Edwige B, Marie Elsie L, Elisabeth B.

Habitants de Cambrai :

Corinne L, Madeleine D, Jean-Louis D, Victorine, Dorine D.

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Proverbe africain



À DEUX MAINS

Un tremplin pour créer du lien